

GUICHET CARTE GRISE

Paris, le 9 avril 2024

Soraya Anrar, Directrice des Activités de Guichet Carte Grise

Le Plan préfetures nouvelle génération (PPNG) : une révolution numérique méconnue pour les démarches administratives

Depuis son lancement en novembre 2017, le Plan préfetures nouvelle génération (PPNG) a introduit des changements significatifs dans la manière dont les Français effectuent leurs démarches administratives liées aux titres sécurisés tels que le certificat d'immatriculation, le permis de conduire, le passeport et la carte d'identité. Toutefois, malgré ces avancées, le PPNG reste largement méconnu du grand public, engendrant des difficultés dans la réalisation de ces procédures essentielles.

Le PPNG : une modernisation des démarches administratives

Le PPNG, annoncé en décembre 2015 et mis en œuvre en novembre 2017, vise à moderniser les services préfectoraux et à répondre aux défis contemporains, tels que la sécurisation des titres et l'amélioration de la qualité du service pour les usagers. Parmi les principales évolutions introduites par le PPNG, la fermeture des guichets en préfetures et sous-préfetures a été un changement majeur, obligeant les citoyens à effectuer leurs démarches en ligne.

Des téléprocédures pour simplifier les démarches

Avec le développement des téléprocédures, les Français peuvent désormais effectuer leurs démarches administratives en ligne, sans avoir à se rendre physiquement à un guichet. Cette transition vers le numérique a pour objectif de libérer du temps et des ressources pour les services préfectoraux, tout en offrant une plus grande accessibilité et simplicité pour les usagers.

Un réseau de soutien pour accompagner les usagers

Dans le cadre du PPNG, des points d'accueil numériques ont été déployés à travers le territoire, offrant une assistance aux personnes ayant des difficultés avec les procédures en ligne. De plus, un Serveur Vocal Interactif (SVI) a été mis en place pour fournir des informations et un soutien supplémentaire par téléphone.

Des solutions pour simplifier les démarches

Certaines sociétés offrent une plateforme conviviale permettant aux citoyens de réaliser leurs démarches d'immatriculation en ligne en quelques étapes simples. Avec une garantie de sécurité et une rapidité de traitement des dossiers, elles s'engagent à simplifier les procédures liées aux certificats d'immatriculation.

Faire sa carte grise en ligne : une démarche rapide et sécurisée

Les usagers peuvent désormais obtenir leur certificat d'immatriculation en seulement quatre étapes, avec une validation et une réception du titre sécurisé directement à domicile. De plus, ce genre de plateforme assure la sécurité des transactions et la protection des données personnelles des utilisateurs.